

21^{ème} Exposition des Œuvres des Personnels et des Etudiants d'UCA

Du 4 au 20 décembre 2023

**Exposition
21**
des oeuvres des étudiants et des personnels UCA

an Sami

04 - 20 décembre 2023
BU Sciences - Campus Valrose
CONCOURS ARTISTIQUE DU CASUN

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

<https://casun.univ-cotedazur.fr>
<https://www.facebook.com/casunice>

CasUn

Toutes les expressions artistiques sont acceptées : peinture, photographie, vidéo, sculpture, dessin, dessin numérique, techniques mixtes, écriture, poésie, stylisme modélisme, etc...

Deux prix seront attribués aux meilleures créations dans deux catégories différentes :

Choix du Jury et Choix du Public

1^{er} prix : Bon FNAC 150 euros

2^{ème} prix : Bon FNAC 100 euros

Conditions du concours

Exposition réservée aux personnels et aux étudiants d'UNIVERSITE COTE D'AZUR et aux personnels d'organismes de recherche travaillant au sein de laboratoires de l'université.

- Chaque artiste peut présenter au maximum **2 œuvres** et donnera un titre et une explication succincte pour chacune.
- Un jury d'Experts composé de 3 personnes déterminera le choix du Prix du Jury.
- Les personnels et étudiants pourront voter pour le choix du Public. Un seul vote/personne dans l'urne qui sera à disposition pendant la durée de l'exposition
- **Inscription au concours** : inscription en ligne **avant le 13 novembre 2023** en mentionnant le titre de l'œuvre, sa technique de réalisation, son format. Lien pour l'inscription : <https://forms.office.com/r/F5RebpwEYs>
- **Dépôt des œuvres** : A la BU Sciences Campus Valrose, **du 30/11 au 1/12 de 9 à 12 h et de 14 à 16 h**. Les œuvres doivent être anonymes recto comme verso, à défaut, elles ne seront pas exposées. Votre participation au concours entraîne votre consentement à la mise en ligne des œuvres primées sur l'intranet, le site et la page facebook du CASUN avec mention de leur auteur.e à l'issue des votes.
- **Retrait des œuvres le 20, 21 et 22 décembre. Fin de retrait le 22 à midi** à la BU Sciences. Leur conservation ne pourra être assurée au-delà de cette date.

Les œuvres ayant déjà été exposées l'année précédente ne peuvent concourir à nouveau.

Les lauréats des 3 années précédentes ne peuvent concourir à nouveau

Pour tous renseignements casun@univ-cotedazur.fr